



Assemblée Générale ordinaire du 06 mars 2020

Compte Rendu

L'assemblée s'est tenue au L.E.D., Chemin du Leidt à Thionville, le 6 mars 2020 sur convocation et invitation de la présidente en date du 12 février 2020.

Début de séance à 20h10

L'assemblée est présidée par Christiane Debras, présidente de "Solidarité Enfants du Mandé" (SEM), elle est assistée du trésorier Patrick Leclère, du secrétaire et trésorier adjoint Georges Debras, des assesseurs Danièle et Marcel Schmit, ainsi que Christiane Leroy. Monsieur Aït Hamadouche, réviseur aux comptes, est présent.

Nombre de personnes présentes : 27

La présidente, Christiane Debras remercie toutes les personnes présentes ce soir en leur grade et qualité :

- Le représentant de la municipalité : Monsieur Fritz, conseiller municipal .
- Madame Vaïsse, conseillère municipale et régionale.
- les représentants d'associations amies : Amnesty International, Jazzpote.
- les adhérents et amis, notamment ceux venus de loin .

La présidente Christiane Debras excuse M. Cuny, maire de Thionville, M. Luxembourger, maire de Terville et Nicolas Debras, vice-président de SEM.

Elle précise qu'il s'agit de la septième Assemblée Générale ordinaire de l'association.

Elle procède à quelques petits rappels concernant l'AG :

Article 9 des statuts :

L'Assemblée Générale de l'association est publique

Les membres à jour de leur cotisation disposent d'un droit de vote délibératif. Ne sont pris en compte que les votes des membres présents lors des réunions de l'Assemblée Générale. Le vote par procuration n'est pas prévu.

(Article 10 des statuts :

Les décisions de l'Assemblée Générale sont prises à la majorité des suffrages exprimés par les membres présents, disposant d'une voix délibérative (art 6). Ces décisions sont prises à main levée sauf si le Conseil d'Administration ou l'un des membres présents demande le vote secret.

En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

La présidente rappelle l'ordre du jour et précise qu'il n'y a pas de questions diverses.

Ordre du jour

- A- Rapport moral pour l'année 2019.
- B- Rapport financier de l'exercice clos le 31 décembre 2019.
- C- Rapport du vérificateur aux comptes dans les conditions prévues à l'article 20 des statuts de l'association.
- D- Présentation des projets pour 2020.
- E- Présentation du budget prévisionnel pour 2020.
- F- Modification du Conseil d'Administration
- G- Intervention vidéo de M. Ténémakan Keita, président de notre association partenaire 2AEFE.

➤ **l'ordre du jour est adopté à l'unanimité**

La présidente précise également que :

- Chaque point sera soumis au vote, le vote se fera à main levée après une courte discussion, si nécessaire.
- Proposition de réserver les débats ou questions à l'issue des différents rapports. Ils porteront exclusivement sur les questions à l'ordre du jour.

Rappel : (Art.10 : Assemblée Générale : pouvoirs et conditions de vote)

"- Seules seront valables les résolutions prises en Assemblée Générale sur les points inscrits à l'ordre du jour par le Conseil d'Administration."

Réviser aux comptes

La présidente informe avoir sollicité Monsieur Morad Aït Hamadouche pour réviser les comptes de l'association.

" Son expérience professionnelle lui confère le niveau technique requis pour la compréhension de la lecture d'une comptabilité en rapport avec l'association. Il a eu la gentillesse d'accepter. Je vous demande donc d'approuver ce choix par vote."

➤ **La désignation de Monsieur Morad Aït Hamadouche comme réviseur aux comptes est adoptée à l'unanimité.**

A) Rapport moral et d'activités de l'année 2019

La présidente rappelle les objectifs retenus pour l'année 2019 :

- 1- Faire connaître l'association par des opérations de communication.
- 2 - Alimenter financièrement le projet "Une nouvelle école pour Bédeya"
- 3- Préparer le financement du projet 2020 : "un Centre de Santé et de Maternité à Kouroubala"
- 5 - Favoriser des partenariats entre les écoles de notre région et la région du Mandé (objectifs : découverte de l'autre, d'autres cultures, apprentissage de la différence et du respect, actions citoyennes...)

-I- En Lorraine

1- La présidente énonce et commente les actions menées pour financer le projet 2019 en l'accompagnant de diapositives illustrant les diverses activités

- 17 dimanches de brocantes, bourses etc
- 24 journées d'emballage cadeaux chez Cultura et Maxi Toys
- 11 journées de vente d'artisanat sur les berges de la Moselle
- 5 journées de vente artisanale sur les marchés de Noël (Thionville- Luxembourg BNP-BGL et Cour des Comptes Européenne)
- Invitation au Kiwanis Club "Les trois Tours" de Thionville pour la remise d'un chèque et la présentation des projets de l'association.
- Partenariat avec un groupe d'étudiants en Techniques de commercialisation de l'IUT de Thionville /Yutz dans le cadre d'un projet tuteuré organisé au bénéfice de l'association.

2- La présidente énonce et commente les actions de communication :

- Interventions au collège de Tucquegnieux et participation à la journée africaine
- Tenue d'un stand à la Foire aux livres d'Amnesty International à Thionville et à l'occasion du festival Jazzpote à Terville.
- Parution de 6 articles dans la presse locale au cours de l'année 2019.
- Animation du site Internet (www.solidarite-enfants-mande.org) et de la page Facebook
- Actualisation du dossier de presse à destination des sponsors.
- Mise à jour du dépliant de présentation de l'association.
- Envoi de dossiers de presse et de demandes de subventions.
- Interview par diverses radios locales : Lor'FM et Radio Bleue Lorraine
- Soutien de l'humoriste Mam'.

3- La présidente présente la contribution apportée par les partenaires. Elle adresse ses remerciements à tous les adhérents, bénévoles et partenaires qui par leurs dons (en euros ou en nature) ont permis à l'association d'atteindre ses objectifs.

- Conseil Régional Grand Est
- CCAS de Thionville et la Municipalité de Thionville : prêt de salles et impression de documents
- Kiwanis Club « Les Trois Tours » Thionville
- Entreprise Tel et Com (Paris)
- Compagnie de plâtrerie – Luxembourg
- Apart House Sarl – Luxembourg
- Carli Alain CA – BTP – Luxembourg
- BGL BNPPARISBAS de Luxembourg
- Atelier banal bois et fer – Terville (Nichoirs, mangeoires, hôtels à insectes et bougeoirs)
- Etudiants de l'IUT de Thionville-Yutz

- Gig – Luxembourg (réalisations textiles)
- Marie Claude, Jeanne, Christine et Simone (réalisations de tricots)
- MAM' Issabré, humoriste malienne
- Dons de particuliers (en espèces et en nature)

Elle remercie également tous les bénévoles et les sympathisants qui ont œuvré tout au long de l'année pour la réussite des projets de l'association.

-II- Au MALI

La présidente énonce et commente les actions au Mali en 2019 :

a) Le déplacement d'une délégation du conseil d'administration en février 2019 au Mandé.

Deux membres du conseil d'administration, accompagnés d'une délégation de 2AEFE, ont visité les villages et les écoles déjà construites, ont rencontré les villageois et les enseignants. La présidente rappelle que le coût de ce déplacement a été financé personnellement par ces deux membres.

b) la construction et l'aménagement de deux salles de classe dans le village de brousse de Bédeya :

- début des travaux le 14 mai 2019
- fin des travaux le 23 juillet 2019
- remise du mobilier le 27 août 2019
- remise du matériel pédagogique: février 2019
- rentrée scolaire dans la nouvelle école en octobre 2019

Durant toute cette période il a été nécessaire de suivre les travaux de construction avec l'appui de notre partenaire au Mali (2AEFE). Les photos illustrant ces étapes ont vivement intéressé l'assemblée et ont suscité des commentaires valorisant l'action de l'association.

- **La présidente soumet le bilan des activités à l'approbation de l'assemblée : Approbation à main levée et à l'unanimité.**

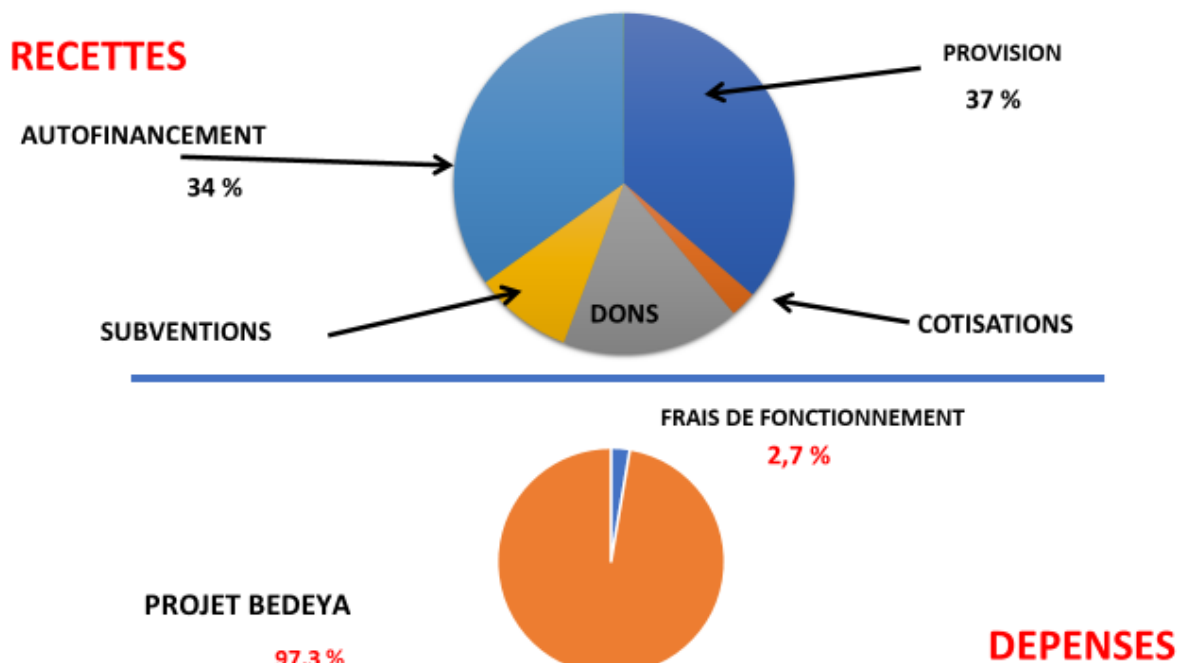
B) Bilan financier de l'année 2019

Le trésorier, Patrick Leclère, présente et commente le bilan financier. Il met en exergue :

- la part prépondérante de l'autofinancement et la pertinence des provisions.
- la modicité des frais de fonctionnement : 2,7 %. *A noter que les frais de déplacement et ceux d'hébergement du site internet bien que comptabilisés ne constituent pas une dépense car elles font l'objet*

de dons spécifiques. Par ailleurs l'essentiel des achats porte sur de l'artisanat malien dont la vente est très positive pour les recettes de SEM. En réalité les dépenses de fonctionnement se chiffrent à moins de 1.2 %.

- L'augmentation des recettes : c'est une année très positive.
- L'augmentation du coût du projet est liée à un changement de normes des constructions scolaires au Mandé ainsi qu'à une envolée du prix du ciment au Mali.



C) Rapport du réviseur aux comptes

M. Aït Hamadouche, réviseur aux comptes, fait état de son examen de la comptabilité de l'association et du constat de bonne tenue de cette dernière en foi de quoi il a établi le rapport suivant :

RAPPORT DU REVISEUR AUX COMPTES

"Je soussigné, Morad AÏT HAMADOUCHE, domicilié à Thionville, atteste avoir effectué les vérifications et contrôles de la comptabilité de l'Association "Solidarité Enfants du Mandé (Mali)" en date du 4 mars 2020 au siège de l'association : 9, boucle des érables - 57100 Thionville.

A cette occasion, madame Debras, présidente, a mis à mon entière disposition tant les pièces justificatives des montants figurant dans le Grand livre journal, que le livre journal lui-même, tous documents bancaires, ainsi que le registre d'inscription des membres de l'association.

Mes investigations n'ont révélé aucune erreur ni omission, les soldes bancaires étant conformes aux inscriptions des dépenses et recettes du grand livre journal, la ventilation des montants dans les comptes s'avérant elle aussi exacte.

En foi de quoi, j'atteste que les comptes de l'exercice 2019 de l'association "Solidarité Enfants du Mandé" reflètent en tout point la situation exacte de cette association. Aussi, je recommande d'approuver les comptes consolidés qui vous ont été présentés et vous sont soumis aujourd'hui et de donner quitus à votre trésorier."

Etabli et signé à Thionville le 4 mars 2019

Morad AÏT HAMADOUCHE

- **Le bilan financier ainsi contrôlé a été approuvé et l'assemblée a unanimement donné quitus au trésorier en approuvant le bilan financier.**

D) Projet 2020 « Un centre de santé et de maternité pour KOUROUBALA »

La présidente a ensuite présenté le projet de l'association voté en C.A. pour l'année 2020 en rappelant que l'association partenaire à Bamako, 2AEFE présidée par Ténémakan Keita, a présenté plusieurs projets pour 2020. Parmi les argumentaires des projets proposés, Le Conseil d'Administration, en conformité avec les statuts et objectifs de l'association, a retenu la demande de financement de travaux de renforcement et d'équipement de la case de santé et de maternité de Kouroubala pour en faire un Centre de Santé et de Maternité opérationnel.

1 Etat des lieux :

- En 2014 l'Association 2AEFE a demandé et obtenu le financement d'une maternité rurale dans le village de Kouroubala grâce à une ONG allemande, ce projet n'a pas été mené à son terme.
- La case de santé-maternité est située à l'extérieur du village, sans protection (animaux, dégâts climatiques).
- Elle ne dispose pas d'éclairage dans la mesure où elle n'est pas électrifiée.
- Elle ne dispose pas de toilettes (latrines)
- Il n'existe pas de lieu pour se protéger du soleil pour les patients qui attendent
- La case est dépourvue d'isolation thermique : la toiture est composée de tôles ce qui rend la chaleur dans la case, insoutenable
- Le matériel médical est très ancien, voire inexistant.

Une matrone y assure le contrôle des naissances et les traitements des enfants. Elle soigne la population en général dans des conditions très insuffisantes.

La matrone du village effectue les consultations prénatales (CPN), les accouchements (au moins 6 par mois), les injections, les pansements, les sérums et autres soins aux enfants.

La maternité ou case de santé de Kouroubala est fréquentée par cinq villages (Kouroubala, Kaka, Dogoro, Konkani, Djoulafondo) et des hameaux de culture. Cela représente une population de plus de 6 000 habitants pour environ 1.500 soins par an.

Conclusion : Dans son état actuel, cette maternité-case de santé constitue certes un appui à la population de Kouroubala et des villages mais les installations précaires sont insuffisantes sur le plan technique et sanitaire.

2 Demandes et besoins exprimés au Mali

Le village, à travers 2AEFE sollicite l'accompagnement du partenaire « Solidarité Enfants du Mandé » pour renforcer la sécurité, améliorer les conditions sanitaires de soins et de maternité de Kouroubala afin que les patients et parturientes soient accueillis et soignés dans des conditions d'hygiène et de confort décentes.

Les femmes du village ont placé un grand espoir en SEM pour le financement d'un projet d'amélioration de cette case de santé-maternité.

3 Réponse de SEM.

La case de santé et maternité a été visitée en février 2019 par la délégation de Solidarité Enfants du Mandé (SEM) en tournée dans les villages du Mandé. La demande pressante des femmes a été entendue et le constat de nécessité urgente d'intervenir a été voté en CA en mai 2019.

Pour être opérationnelle, la case de santé deviendra un Centre de Soins et de Maternité (projet 2020).

4 Le projet « Centre de Santé et Maternité rurale » soutenu par SEM vise à :

- Mettre une isolation thermique sous le toit de tôle ondulée afin de réduire la chaleur à l'intérieur de la maternité rurale.
- Electrifier le Centre par des panneaux solaires avec deux batteries afin d'améliorer les conditions de travail de la matrone et le confort des malades et parturientes, notamment la nuit.
- Construire un mur de clôture afin de protéger la structure de santé contre les animaux domestiques (vaches, ânes, chèvres, moutons, chiens), contre les animaux sauvages et contre les intempéries (ruissellement des eaux à la saison des pluies...).
- Construire un abri couvert dans la cour pour servir de lieu de repos et d'attente pour les accompagnateurs des malades, patients en attente et autres personnes.
- Construire une toilette (latrine) réservée au centre de soins.
- Mettre une couche de peinture sur l'ensemble du bâtiment.
- Equiper le centre de santé et maternité de matériel médical adéquat : Lits d'hospitalisation, table d'accouchement, table de consultation, paravent, stéthoscope, tensiomètre, pansements, kits d'accouchement, pèse bébé, pèse-personne, gants d'examen....

COÛT DU PROJET DE RENFORCEMENT DE LA MATERNITE DE KOUROUBALA			
N°	DESIGNATION	MONTANT FCFA	MONTANT EN €
1	Construction, crépissage et peinture d'un mur de protection de la maternité	8 330 350	12 699,52
2	Electrification de la maternité	2 331 000	3553,58
3	Construction d'un hangar d'accueil	1 348 700	2056,08
4	Construction d'une latrine	1 477 050	2251,75
5	Fourniture et Pose de plafond anti chaleur	2 547 130	3883,07
		-	
	TOTAL TRAVAUX	16 034 230	24 444
	Participation de 2AEFE (20%)	3 206 846	4 889
	Participation de SEM (80%)	12 827 384	19 555

COMMERCE GENERAL FALIDJAN KEITA- COGEF SARL MAMARIBOUGOU COMMUNE DU MANDE, ROUTE DE SIBY					
FACTURE N° 004-COGEF/2020					
POUR ACHAT D'EQUIPEMENTS MEDICAUX POUR Kouroubala					
N°	EQUIPEMENTS MEDICAUX	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	MONTANT
1	Lits d'hospitalisation	U	2	160 500	321 000
2	Table d'accouchement	U	1	325 000	325 000
3	Table de Consultation	U	1	225 000	225 000
4	Tensiomètre	U	1	50 000	50 000
5	Boite pansement	U	2	40 000	80 000
6	Boite d'accouchement	U	2	130 000	260 000
7	Gants en Vrac B/100	U	4	3 500	14 000
8	Paravent	U	1	90 000	90 000
9	Pèse Bébé	U	1	75 000	75 000
	MONTANT TOTAL				1 440 000
Arrêté la présente facture à la somme: 1 419 0000 (Un Million quatre cent dix neuf mille) Francs CFA = 2 195,27 euros					

E) Budget prévisionnel pour 2020

Ce budget prévisionnel, présenté par le trésorier adjoint, comporte des éléments sûrs et des estimations très prudentes.

L'expérience des années antérieures montre que les activités devraient permettre la réalisation du projet Kouroubala décrit ci-dessus et la constitution d'une réserve financière pour le projet 2020-2021.

- A la question posée par la présidente : " L'assemblée Générale donne-t-elle son accord pour la réalisation des projets « un centre de santé et de maternité pour Kouroubala » et « construction d'une école » ainsi que pour le budget prévisionnel qui les accompagne ? , l'assemblée a donné son approbation à l'unanimité.

F) Activités prévues en 2020 pour financer les projets

Certaines activités ont déjà eu lieu, d'autres sont déjà programmées :

- Organisation d'un marché aux livres – salle du Val Marie – Thionville en janvier 2020
- poursuite des activités de brocantes, ventes diverses etc...
- Emballage cadeaux prévus chez Cultura (Fête des mères et des pères et Noël).
- Demande de subvention financière faite à la municipalité de Thionville : 200 euros (obtenus)
- Demande d'aide financière au Conseil Régional pour le projet de construction d'école
- Demande d'aide financière au Kiwanis Club les Trois Tours de Thionville
- Activités au gré des opportunités....

L'actualité de ce mois de mars montre qu'il va falloir s'adapter aux circonstances pour nos recherches de financement.

G) Renouvellement partiel du Conseil d'Administration

Conformément aux statuts de l'association (statuts : III Direction - Art.11), les membres adhérents depuis plus d'un an, à jour de leur cotisation qui souhaitent participer aux travaux du CONSEIL D'ADMINISTRATION peuvent envoyer leur candidature à la présidente, au plus tard huit jours avant l'Assemblée Générale.

Ces candidats suivent les réunions du CONSEIL D'ADMINISTRATION comme invités durant un an, avant de candidater officiellement.

Le prochain renouvellement statutaire du CONSEIL D'ADMINISTRATION étant prévu en 2022.

En attendant cette date, deux candidats se sont présentés pour remplacer Josiane Bronner et occuper le neuvième siège qui n'était pas pourvu jusqu'à présent.

Josiane Bronner : sortante

Un siège n'a jamais été pourvu

2 sièges à pourvoir

- Deux candidats se sont présentés après avoir participé activement aux réunions du CA depuis un an et contribué aux diverses activités de l'association au cours de l'année 2019 :

**Laura Janowski
Sebastian Muller**

- La présidente soumet au vote de l'Assemblée Générale la modification du Conseil d'Administration avec l'entrée de Sebastiaan Muller et de Laura Janowski ainsi que le départ de Josiane Bronner ; l'assemblée générale donne son approbation à l'unanimité à ce nouveau conseil d'administration.

***Le CONSEIL D'ADMINISTRATION renouvelé en ASSEMBLÉE GÉNÉRALE se réunira
Le jeudi 9 avril 2020 à 19h au LED.***

CHRISTIANE	DEBRAS
NICOLAS	DEBRAS
PATRICK	LECLERE
GEORGES	DEBRAS
DANIELE	SCHMIT-WEIS
MARCEL	SCHMIT
CHRISTIANE	LEROY
SEBASTIAAN	MULLER
LAURA	JANOWSKI

Evaluation des actions au 31 décembre 2019

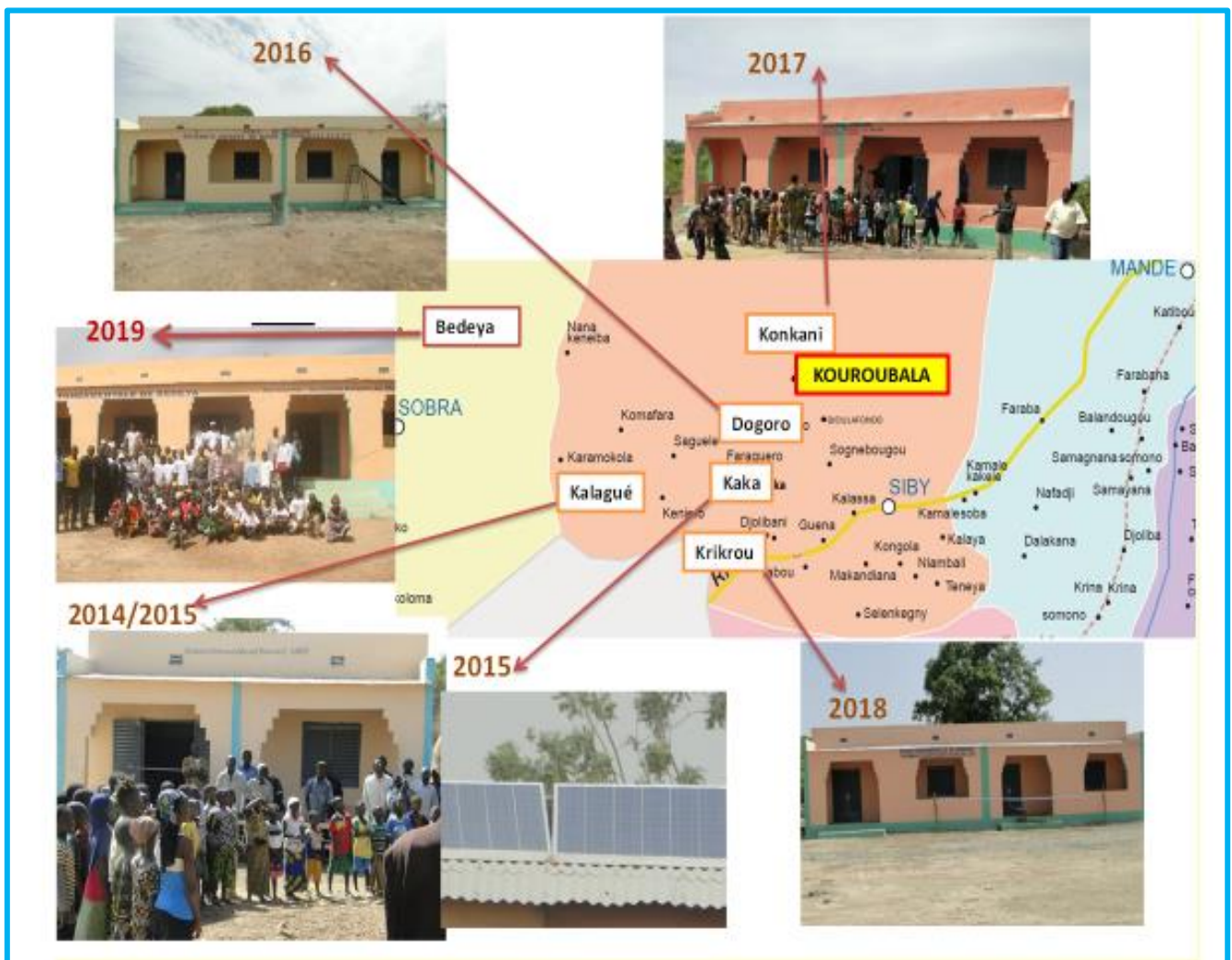
- L'engagement des membres et bénévoles montre combien notre association est dynamique.
- Notre action attire la sympathie du public qui propose son aide ainsi que des contributions matérielles telles que dons d'objets pour les brocantes, propositions d'aide lors de nos manifestations, dons financiers. Quelle que soit la manifestation à laquelle nous participons, notre association bénéficie d'un accueil chaleureux.

BILAN DE NOS REALISATIONS AU MALI

« Notre déplacement au Mali en février 2019 nous a permis de constater que les écoles déjà construites au Mali l'ont été à bon escient, qu'elles sont entretenues et bien utilisées.

En 7 années d'existence, notre association, dont les objectifs sont clairement orientés vers les enfants (instruction et hygiène) a prouvé son sérieux et son dynamisme. L'aboutissement des divers projets en est la preuve.

Nous comptons sur l'engagement et l'investissement de tous nos membres et sympathisants pour mener à bien nos projets 2020 ET 2021. Nous espérons que notre expérience, notre rigueur et notre notoriété grandissantes interpelleront des mécènes et sponsors afin de nous permettre de réaliser les projets ambitieux que nous souhaitons mener dans les années à venir. »



G) INTERVENTION VIDEO DE TENEMAKAN KEITA

Le président de notre association partenaire 2AEFE au Mali a renouvelé les remerciements de la population de Bédeya, s'est réjoui du bon fonctionnement du partenariat avec SEM, a redit la quiétude qui règne au Mandé à l'opposé des évènements qui se déroulent dans d'autres régions du Mali.

Pour terminer, Monsieur FRITZ représentant la municipalité de Thionville demande la parole et félicite les membres de l'association pour leur engagement auprès des enfants du Mandé. Il insiste en particulier sur le dynamisme et le charisme des bénévoles de notre « petite » association qui mène de « grands » projets au Mali. Il encourage la poursuite de nos actions qui ne peuvent avoir qu'une répercussion positive sur les populations du Mandé et assure que la municipalité nous accompagnera.

L'assemblée générale s'est terminée à 21h30 ; la présidente a remercié les participants pour leur présence et leur attention, et les a invités à prendre le verre de l'amitié.

La présidente Christiane DEBRAS

Le secrétaire de séance G. DEBRAS